

Session Plénière du 21 Décembre 2023

RAPPORT N°23.05.01 Budget primitif 2024

Le désengagement de la Majorité pour les secteurs essentiels et créateurs de richesse ne sert que ces intérêts électoralistes.

Intervention de Mylène WUNSCH

Monsieur le président, Chers collègues,

Ce budget porté par votre majorité NUPES traduit le désintéressement de notre collectivité pour des secteurs essentiels, marchands et créateurs de richesse au profit d'objectifs à visée politique voire électoraliste.

Vous prévoyez la mise en place d'un fonds de prêts relais dédié aux nombreuses structures de l'économie sociale et solidaire. Rappelons qu'elles sont soutenues de manière constante par la Région mais pour autant est-il nécessaire de créer encore un « fond-bidule » pour faciliter l'accès aux fonds Européens ? Vous prévoyez d'abonder ce fond relais à hauteur de 1 millions d'euros sans que l'on ne dispose d'informations sur les critères de sélection ni les subventions proposées.

Nous ne partageons pas cette philosophie qui est la vôtre ; déontologiquement nous ne voulons pas que la Région devienne un guichet pour les « chasseurs de prime », alors que les crédits inscrits au chapitre « économie-emploi » sont en net repli dans le BP 2024.

Ce budget primitif nous permet de rappeler notre position concernant votre dispositif CAP Asso. Ce système est dévoyé. Au-delà des éternels renouvellements dérivés et assumés de subventions, nous reprochons dans certains cas un soutien financier à des structures qui concurrencent des artisans ou des TPE surtaxés.

À l'occasion des Assises Régionales de la vie associative annoncées pour juin 2024, nous aimerions que la Région ait une autre approche. Nous comprenons que des associations soient aidées parce que leur action présente une dimension d'intérêt général, mais il faudrait clarifier les compétences des collectivités : communes, intercommunalités, départements, région selon leur périmètre d'action.

Dans un premier temps nous proposons un amendement pour rattacher ce dispositif à la fonction 3, « culture, vie sociale, sports et loisirs » à laquelle se rattachent plus de 90% des crédits de CAP'Asso.

Autre sujet, vous nous proposez, à la suite du lancement en octobre dernier de l'Agence régionale énergie et climat (l'AREC) de créer à la fois une société publique locale (SPL) et une société d'économie mixte (SEM) avec des ouvertures de crédits de 1,27 millions et 2 millions d'euros. Pourquoi prévoir ces deux structures distinctes ? Et à quoi finalement sert cette agence dont nous avons dès l'origine contesté l'utilité ?

Cet exemple démontre une fois de plus la propension de votre majorité à octroyer des crédits de paiements à droite à gauche, plutôt à gauche d'ailleurs ... souvent dans des structures « fantaisistes » pour donner l'impression que vous agissez alors que les résultats concrets peinent à arriver.

En conclusion, vous manquez d'ambition pour notre Région. Votre budget ressemble plus à un budget de gestion adossé à des dépenses contraintes subies qu'à un budget dynamique et ambitieux. Objectivement, nous n'avons pas la même vision de la diffusion de la richesse. Nous pensons qu'il y a de vraies économies budgétaires à faire et une répartition des crédits fléchée vers ceux qui produisent de la richesse plutôt que vers ceux qui la dilapident.